

FONDATION PHÉNIX DES SCOUTS CENTRE-DU-QUÉBEC

Assemblée générale annuelle



**RAPPORT
ANNUEL
2024-2025**

Mission, Vision et Valeur de la Fondation Phénix des Scouts Centre-du-Québec



» La Mission

La mission d'une organisation, c'est la raison d'être et le champ d'action de celle-ci. Il s'agit donc de la base sur laquelle se construit toute son action.

« Offrir une aide et un soutien aux groupes scouts du secteur Centre-du-Québec du District de l'Érable

↳ en apportant un appui financier à des projets voulus et choisis

↳ en entretenant et en développant un site naturel (la terre de la Fondation Phénix à Sainte-Clotilde-de-Horton) leur permettant de faire vivre des activités variées, intéressantes et sécuritaires pour amener ces jeunes à développer le plus possible tout leur potentiel. »

» La Vision

La vision, quant à elle, réfère à un rêve qui stimule l'action en projetant dans le futur la mission d'une organisation. Elle constitue en fait la base motivationnelle de l'ensemble des intervenants de cette organisation. La vision permet donc de garder le cap sur l'objectif à atteindre.

« L'apport de la Fondation Phénix à la société sera de contribuer, dans la mesure de ses possibilités, au développement global des jeunes du Mouvement scout pour en faire des personnes impliquées dans leur milieu, capables de changer positivement leur communauté. »

» Les Valeurs

La Fondation Phénix s'est également dotée de quatre valeurs principales, porteuses et rassembleuses, afin de nous aider à prendre les meilleures décisions possibles, par exemple, dans un contexte difficile. Nous trouvons important que ces valeurs soient connues, partagées et comprises afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle.

Ces *valeurs* sont :

- ❖ **Équité** : demeurer juste et équitable dans les choix que nous faisons ;
- ❖ **Être au service** : garder en tête que nous sommes d'abord là pour les jeunes de notre mouvement et pour les adultes qui les encadrent ;
- ❖ **Écoresponsabilité** : garder une préoccupation environnementale constante dans nos choix lorsque requis ;
- ❖ **Proactivité** : demeurer disponibles et à l'affût des possibilités d'interactions positives avec le district, les groupes et les unités.

Ces nouveaux principes, en plus de nous permettre de mieux nous définir, seront présentés à nos nouveaux administrateurs lors d'une première rencontre préliminaire avec eux. Nous pourrions ainsi mesurer leur adhésion à ces principes et par le fait même, leur degré d'aisance à s'impliquer avec nous à la Fondation.

Fondation Phénix des Scouts Centre-du-Québec

Assemblée générale annuelle

5 novembre 2025 à 19 h

École secondaire Jean-Rimbault et Sprint

175, rue Pelletier, Local P-107

Drummondville (Québec)

Ou par visioconférence



Proposition d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Renonciation à l'avis de convocation (Art. 3.06)
3. Réflexion : « *Tu peux te permettre* »
4. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
5. Vérification du quorum
6. Planification et adoption de l'ordre du jour
7. Adoption du procès-verbal de l'AGA des membres tenue le 6 novembre 2024
8. Affaires découlant du procès-verbal du 6 novembre 2024
9. Rapport du président du conseil d'administration
10. Présentation et adoption des états financiers au 31 août 2025
11. Désignation des vérificateurs pour l'année 2025-2026
12. Présentation des prévisions budgétaires 2025-2026
13. Rapport du comité de mises en candidatures pour un poste au CA
14. Demandes au « *Programme de soutien aux activités scoutées* » 2025-2026
15. Présentations de projets subventionnés vécus et/ou réalisés en 2024-2025
16. Suggestions à soumettre au conseil d'administration

17. Points d'informations :



18. Remerciements

19. Prochaine assemblée générale de la FPDSCDQ (date, heure et lieu)

20. Mot de la fin et levée de l'assemblée



Jean Labbé, *président*

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTENCE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025

Déjà la fin de la 18^e année de la Fondation Phénix des Scouts Centre-du-Québec. Comme vous le savez sans doute, notre Fondation a été créée à partir d'un héritage reçu de monsieur Normand Camirand qui nous est inconnu. Inconnu peut-être, mais tellement grand bienfaiteur pour nous et les jeunes de notre mouvement. C'est d'ailleurs pour lui que nous avons choisi une devise qui, année après année, garde toujours son sens : « **Offrir l'avenir en héritage** » aux jeunes de notre mouvement.

Une grande chance encore cette année : celle de pouvoir compter sur des administrateurs de très grande qualité qui n'hésitent pas à mettre beaucoup de ce qu'ils sont, beaucoup de leur temps et beaucoup de leurs compétences pour faire avancer notre Fondation. Ce sont toutes des personnes de cœur, engagées, généreuses et qui savent prendre des responsabilités et les assumer. Vous me permettez donc de débiter ce rapport en vous les présentant :

 Jean Labbé	Président	Nommé par le DCQ
 Denise Couillard	Vice-présidente	Représentante du secteur 1
 Diane Dubuc	Secrétaire corporative	Représentante du secteur 3
 Louise Croteau	Trésorière	Nommée par le DCQ
 Anne-Andrée Boisvert	Administratrice	Représentant du secteur 2
 Emmanuel Courchesne	Administrateur	Représentant du secteur 2
 Paul Denhez	Administrateur	Représentant de la communauté
 Marie-Josée Desmarais	Administratrice	Représentante du secteur 3
 Robert Fleury	Administrateur	Représentant du secteur 1

Je tiens à remercier sincèrement chacun de vous d'avoir accepté de si bien « *jouer le jeu* » comme le disait BP. Votre engagement envers la Fondation et les jeunes passe souvent inaperçu, mais soyez assuré que tout ce que vous apportez avec tant de générosité, d'originalité et de souci du travail bien fait est indispensable au travail que nous faisons. Du mieux que vous le pouvez et avec les moyens dont vous disposez, soyez certains que vous contribuez vous aussi au développement des jeunes qui composent le Mouvement scout présent sur notre territoire. Merci à chacune et à chacun de vous.

Plusieurs dossiers et autant de projets ont défilé devant nous lors de nos rencontres, certains par choix, d'autres par obligations. Mais une chose est certaine : chacun a été décidé, planifié et réalisé avec l'intention d'aider et de soutenir nos adultes impliqués en animation ou en gestion dans leur travail bénévole auprès des jeunes. Que ce soit par un soutien financier ou avec l'intention de fournir une alternative intéressante pour mieux faire vivre la méthode scout, nous souhaitons amener nos jeunes à développer tout leur potentiel. C'est en fait la mission de la Fondation que nous nous sommes donnée en 2021 et qui continue de nous guider dans nos décisions.

Répartition de nos actifs financiers

Il est important de le rappeler : en acceptant l'héritage de Monsieur Camirand, nous avons également accepté les conditions et surtout les exigences mentionnées dans son testament.

Plusieurs de celles-ci concernent les actifs financiers. Lorsqu'il est question de *dépenses* ou d'*investissements*, nous devons respecter les exigences suivantes :

- Réserver les montants disponibles aux scouts « basés » sur le territoire de la région Centre-du-Québec, c.-à-d. qui y exercent la majorité de leurs activités ;
- Le capital reçu en héritage doit être préservé ;
- Un minimum de 50 % des revenus d'intérêts annuels doit servir au développement et à l'entretien de la terre de Sainte-Clotilde-de-Horton ;
- Seuls les revenus d'intérêts provenant des placements peuvent être utilisés en paiements, subventions, remboursements, etc.

Afin de respecter les volontés de Monsieur Camirand, les administrateurs de la Fondation ont établi un barème de répartition des revenus de placements, basé sur les exigences de notre testateur, que nous nous efforçons de respecter depuis nos débuts. Vous comprendrez donc que nos décisions sont souvent « teintées » de ces exigences que nous sommes tenues légalement de respecter.

Les choses sont un peu différentes cette année. Nous avons constaté une augmentation importante de nos frais de gestion. Je ne parle pas des frais liés à nos dépenses d'administrateurs (déplacements, papeterie, etc.) qui demeurent toujours très bas, mais particulièrement de ceux relatifs à nos fournisseurs de services :

Assurances → Augmentation de 66 %

Taxes et permis → Augmentation de 30 %

Services professionnels → Sensiblement pareil, car au début il y avait aussi avocat et notaire. Cela demeure quand même très onéreux.

Amortissement des immobilisations → Ajout de cette charge depuis 2022-2023

C'est pourquoi nous avons adopté en conseil d'administration de nouvelles balises qui seront révisées chaque année afin de tenir compte des augmentations annuelles.

Pour 2025-2026, la répartition se présente comme suit :

Catégorie des dépenses	2025-2026	2024-2025 et moins
Aménagement de la terre de Sainte-Clotilde-de-Horton	30 %	55 %
Programme de soutien aux activités scoutées	30 %	30 %
Frais de gestion courants	40 %	15 %

Vous remarquerez que le pourcentage relié au « *Programme de soutien aux activités scout*es » n'a pas changé puisque nous trouvons important d'aider nos membres dans le financement de leurs activités.

Notons ici que depuis le début de ce programme, c'est un montant de 79 245,70 \$ qui a été remis en subventions financières et autres moyens.

Changement d'adresse postale

RAPPEL IMPORTANT concernant notre nouveau point de contact

Depuis sa création, la Fondation Phénix bénéficiait des installations fournies par le Local scout de Victoriaville, situé sur la rue Monfette. Cet espace nous permettait de disposer d'une adresse postale fixe et d'un lieu approprié pour conserver nos documents, entreposer notre matériel et organiser nos rencontres mensuelles.

Maintenant que le local historique de Victoriaville a été vendu, nous nous retrouvons « itinérant ». Nous nous sommes organisés pour les espaces physiques, mais nous trouvons important de conserver une adresse postale pour faciliter nos communications avec vous et nos fournisseurs.

Nous vous informons donc que la Fondation Phénix des Scouts Centre-du-Québec possède désormais une nouvelle adresse postale : **CP 157**

**Succursale Bureau-Chef Victoriaville
Victoriaville Québec G6P 6S8**

Bien vouloir utiliser cette adresse pour tous vos envois postaux à venir.

Veillez noter que notre adresse de messagerie électronique demeure inchangée : fondationphenixcdq@gmail.com.

RAPPORTS DES COMITÉS :

Communications externes et des médias électroniques

Comité : *Diane Dubuc, responsable*

Chaque année, je soutiens activement l'équipe en assurant la production et la mise à jour des outils essentiels à son fonctionnement : procès-verbaux, formulaires, documents pour l'AGA, affiches promotionnelles (ex. Prix Noyer Noir), fichiers Excel pour la trésorerie, etc.

Mon travail contribue directement à structurer et valoriser l'image de la Fondation. Ce qu'il me manque, c'est la partie média électronique ! Mon défi pour cette année sera d'améliorer ce côté-là.

Rappel des formulaires de la Fondation Phénix :

- Formulaire de demande pour le Programme de soutien aux activités scout
es (Bibli interne)- Formulaire Prix Noyer Noir - *UNE* candidature (Bibli interne)
- Formulaire Prix Noyer Noir - *VOTRE* candidature (Bibli interne)
- Contrat Location Terre de Phénix (avec les infos de Scougui)

Terre de Sainte-Clotilde-de-Horton

Comité : *Robert Fleury responsable, Anne-Andrée Boisvert, Denise Couillard, Emmanuel Courchesne et Paul Denhez*

En plus de l'entretien de la terre et des installations tout au long de l'année, voici quelques points saillants :

21 septembre 2024 :

Intronisation au « Temple des retraités de Phénix » pour immortaliser la participation de 3 administrateurs ayant complété 10 ans et plus au conseil d'administration de la Fondation. J'ai nommé : Karine Paradis, Stéphane Grégoire et Jean-Pierre Galipeau. Ils ont chacun choisi un arbre à leur image sur la terre de Sainte-Clotilde-de-Horton et nous y avons placé une plaque commémorative avec leurs années de début et de fin de participation.

Cérémonie émouvante pour toutes les personnes présentes.

6 mai 2025 :

Visite de courtoisie à la terre pour vérifier l'état des jeunes plans d'épinettes et de sapins. Environ 5 % de mortalité, mais la nature poursuit son œuvre avec les 95 % vivants. Nos frênes d'environ 10 ans sont lourdement affectés par la grille du frêne.

Fin juin 2025 :

Avec le printemps très pluvieux que nous avons connu, il est devenu difficile d'accéder à la terre et aux activités. Il fallait apporter rapidement des correctifs au chemin principal.

Nous avons dû étendre une couche de gravier de base sur presque toute la longueur du chemin Robert Fleury. Ces travaux ont été exécutés en août avec une couche supplémentaire de gravier sur toute la longueur du chemin, puis bien roulé avec un rouleau compacteur.

Le chemin principal est maintenant utilisable plus facilement toute l'année.

Aussi, les travaux d'éclaircie, d'une section du boisé, ont été reportés à une prochaine année.

Locations :

Avec les améliorations apportées à la terre ces dernières années, elle est utilisée plus souvent par les groupes, ce qui est le but.

La cabane, la toilette écologique, l'ajout de toiles à l'aire de feux et le chemin refait à la fin de l'été sont des ajouts qui sont vite devenus des atouts pour y tenir des activités.

Cette année, surtout à l'été, elle a été occupée par plusieurs groupes avec des jeunes castors, louveteaux, aventuriers, pionniers et routiers provenant de Drummondville, Val-des-Sources, Thetford et de la région de Sherbrooke.

Le nouveau groupe « *Repos des chemises bleues* », pour les animateurs, implanté cette année a également utilisé la terre à deux reprises.

La remise du badge de la terre de Sainte-Clotilde-de-Horton aux utilisateurs jeunes et adultes est également appréciée.

Un petit rappel que la terre demeure gratuite pour tous les groupes du District de l'Érable en échange de service avant le départ.

Programme de soutien aux activités scoutés

Comité : Denise Couillard responsable, Louise Croteau et Marie-Josée Desmarais

Le but du programme est de soutenir les entités scoutés du District de l'Érable, tant pour les activités des jeunes, l'acquisition de matériel, les activités ou les projets du district s'adressant aux jeunes.

Concernant la soumission des demandes, il y a deux dates à respecter : **1er juin** pour les projets d'automne et **1er décembre** pour ceux d'hiver. Le programme s'adresse particulièrement aux membres de la Zone Centre-du-Québec. Pour les autres, il est aussi possible de présenter une demande pour un projet ou une activité si une unité du Centre-du-Québec est impliquée.

Cette année, la Fondation a aidé au financement des activités et projets suivants :

- 1er groupe Drummondville :
 - Achat de poêles de camping : 250 \$
- 14e groupe Plessisville :
 - Rénovation de leur nouveau local : 1 000 \$
- 40e groupe Daveluyville :
 - Rénovation de leur nouveau local : 1 000 \$
- District de l'Érable :
 - Intermeute : 250 \$
 - Accès au scoutisme : 500 \$
 - Publicité pour le Mouvement scout : 2 000 \$
- Fondation Phénix - activité :
 - Gâteau Remise du Prix Noyer Noir : 118,84 \$

La Fondation Phénix a donc contribué pour un total de 5 118,84 \$ en 2024-2025.

La Fondation demeure disponible pour discuter avec vous de vos projets et pour répondre aux demandes présentées selon les normes établies.

Prix Noyer noir

Comité : Marie-Josée Desmarais responsable, Denise Couillard et Louise Croteau

Le « Prix Noyer noir » est un prix prestigieux créé par la Fondation Phénix en l'honneur de son bienfaiteur, monsieur Normand Camirand, qui affectionnait tout particulièrement cette essence d'arbre. Il consiste en une plaque de noyer noir sur laquelle est superposée la silhouette d'un arbre. Les racines de l'arbre symbolisent le scout en tant que jeune, le tronc représente son cheminement dans le Scoutisme jusqu'à son implication adulte évoquée par le feuillage qui retombe vers le jeune scout. Il s'agit d'une allégorie qui renforce la devise de la Fondation « *Offrir l'avenir en héritage* ».

Le « Prix Noyer noir » est remis annuellement à l'assemblée générale de la Fondation Phénix des Scouts Centre-du-Québec à un adulte (animateur, animatrice, gestionnaire ou autre) impliqué au

District de l'Érable. Cet adulte a fait partie du mouvement comme membre jeune et a poursuivi son implication comme membre adulte auprès des jeunes.

Le conseil d'administration de la Fondation Phénix des Scouts Centre-du-Québec est heureux de remettre cette année le « Prix Noyer noir » à une personne qui a été scoute dans sa jeunesse « lointaine » aux branches Éclaireurs, Pionniers, et Aînés au sein du groupe Immaculé Conception au district de Nicolet. Il a commencé comme parent-accompagnateur pour s'impliquer par la suite en tant que gestionnaire et animateur au 16^e groupe Saint-Jean-Baptiste. Il a également été co-responsable de branches durant 4 années. Il est aussi responsable du matériel au sein de son groupe. Fort de son expérience en tant que jeune, il sait partager son expérience. Il transmet son expertise et ses valeurs scoutées aux jeunes ados qu'il accompagne. Notre récipiendaire de cette année donne sans compter et il est toujours prêt à « embarquer » dans les projets proposés.

Bravo Papy (Yves Parenteau) ! Continue ton excellent travail !

Voici la liste des récipiendaires à ce jour :

- ★ 2014 : Prix Noyer noir honorifique : Jean Labbé
- ★ 2016 : Marie-Claude Lemieux
- ★ 2017 : Frédéric Poulet
- ★ 2018 : Carl Paquin
- ★ 2019 : Virginie Gagnon
- ★ 2021 : Élise Courchesne
- ★ 2022 : Philippe Rhéaume
- ★ 2023 : Sabrina Caron
- ★ 2024 : Katya Poirier
- ★ 2025 : **Yves Parenteau**

Appel à tous !

Tu souhaites voir reconnaître une personne qui se démarque par son implication dans le Mouvement scout et qui satisfait les critères du « Prix Noyer noir » !

OU

Tu te reconnais dans ce prix et tu penses remplir les conditions !

N'hésite pas à compléter une demande de reconnaissance « Prix Noyer noir » pour souligner l'apport de cette personne ou pour présenter ta demande. Nous serons heureux d'évaluer toutes les demandes reçues !

Le conseil d'administration de la Fondation Phénix des Scouts Centre-du-Québec, par

Jean Labbé, président
(Octobre 2025)

RAPPORT DE LA TRÉSORERIE

État des résultats

Exercice terminé le 31 août 2025

Produits	2024-2025	2023-2024
Fonds communs de placement	21 230 \$	14 291 \$
Gain (perte) à la cession de placements	1 657 \$	1 776 \$
Sous-total des produits	22 887 \$	16 067 \$
Charges	2024-2025	2023-2024
Activités et commandites	5 619 \$	4 385 \$
Assurances	1 071 \$	1 050 \$
Communications/Publicités	0 \$	0 \$
Entretien/Développement des terres	9 161 \$	2 935 \$
Frais de bureau	747 \$	2 919 \$
Frais de déplacement	45 \$	422 \$
Frais de secrétariat	375 \$	345 \$
Intérêts et frais bancaires	35 \$	34 \$
Services professionnels	1 725 \$	2 433 \$
Taxes et permis	1 926 \$	1 965 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	749 \$	937 \$
Sous-total des charges	21 453 \$	17 425 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 434 \$	(1 358) \$

Bilan au 31 août 2025

Actif	2024-2025	2023-2024
À court terme		
Encaisse	8 321 \$	9 174 \$
Placements — fonds communs de placement	577 251 \$	574 215 \$
Immobilisations corporelles		
Terrains	87 200 \$	87 200 \$
Équipements	2 998 \$	3 747 \$
Total actif	675 770 \$	674 336 \$
Passif	2024-2025	2023-2024
À court terme		
Créiteur et charges à payer	0 \$	0 \$
Total passif	0 \$	0 \$
Actif net	2024-2025	2023-2024
Actif net reçu à titre de dotation	623 536 \$	623 536 \$
Actif net non affecté	52 234 \$	50 800 \$
Total actif net (actif - passif)	675 770 \$	674 336 \$

BUDGET 2025-2026

Produits	Budget 2025-2026	Réel 2024-2025
Fonds communs de placement	17 000 \$	21 230 \$
Gain (perte) à la cession de placements	1 500 \$	1 657 \$
Sous-total des produits	18 500 \$	22 887 \$
Charges	Budget 2025-2026	Réel 2024-2025
Activités et commandites	5 550 \$	5 619 \$
Assurances	1 100 \$	1 071 \$
Communications/publicités	250 \$	0 \$
Entretien/Développement des terres	5 450 \$	9 161 \$
Frais de bureau	500 \$	747 \$
Frais de déplacement	415 \$	45 \$
Frais de secrétariat	450 \$	375 \$
Intérêts et frais bancaires	35 \$	35 \$
Services professionnels	2 000 \$	1 725 \$
Taxes et permis	2 000 \$	1 926 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	750 \$	749 \$
Sous-total des charges	18 500 \$	21 453 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	0 \$	1 434 \$

Louise Croteau, *trésorière*

79 245,70 \$ en subvention TOTAL

2024-2025	Description du projet	Subvention	
District de l'Érable	Intermeute Hugues Brousseau – 1 ^{er} Drummondville François Beausoleil – 10 ^e Est-Calade	250,00 \$	
	Accès au scoutisme Philippe Arsenault	500,00 \$	
	Projet Capsule publicitaire scoutisme Philippe Arsenault	2 000,00 \$	2 750,00 \$
1 ^{er} Groupe scouts Drummondville	Renouvellement de poêles Yves Parenteau	250,00 \$	
40 ^e Groupe scouts Daveluyville	Rénovation de local Nathalie Betit, Richard Maillé et Annie Lafond	1 000,00 \$	
Les amis des scouts de Plessisville	Rénovation du toit du local Danielle Samson	1 000,00 \$	
Fondation Phénix Activité	Gâteau « Remise du Prix Noyer Noir » CA	118,84 \$	
TOTAL		5 118,84 \$	